

RESPONSABILIT  LI E AUX PRATIQUES D'EMPLOI (GESTION)

Avez-vous des employ s occupant des postes administratifs et/ou professionnels? Votre entreprise retient-elle les services d'entrepreneurs ind pendants, de b n voles ou d' tudiants? Cette assurance est con ue pour les propri taires d'entreprise afin de les prot ger contre les all gations d'infractions aux pratiques d'emploi, notamment le cong diement injustifi , la discrimination, le harc lement en milieu de travail et d'autres situations.

Principales raisons de souscrire cette assurance :

1. Tous les jours, vous prenez des d cisions qui ont un impact sur les employ s, les b n voles, les  tudiants et les entrepreneurs, notamment l'embauche, la r mun ration, les promotions, les accommodements pour les handicaps, les cong diements, et plus encore. Chacun de ces actes pourrait donner lieu   une r clamation pour une pratique d'emploi fautive, m me s'il est g r  de mani re ad quate.
2. M me une organisation poss dant de bonnes politiques et proc dures de ressources humaines peut s'exposer   des r clamations et le co t de la d fense peut s'av rer  norme. Il n'est pas rare qu'il faille d penser plus de 50 000 \$ en frais juridiques pour gagner une cause li e   l'emploi.
3. Les r clamations li es   l'emploi peuvent perturber les activit s, porter atteinte au moral des employ s et entacher des r putations.

Faits saillants de la couverture

- D finition exhaustive d'un acte fautif li  aux pratiques d'emploi, qui comprend :
 - les repr sailles;
 - la discrimination;
 - le harc lement en milieu de travail, y compris le harc lement sexuel, l'intimidation et un milieu de travail hostile;
 - le cong diement injustifi ;
 - l'absence d'embauche ou de promotion;
 - la violation du contrat de travail.
- Elle intervient aussi pour des all gations li es   l'emploi relativement aux contextes suivants :
 - le refus de possibilit s de carri re;
 - la diffamation;
 - l' valuation n gligente;
 - des mesures disciplinaires fautives;
 - les fausses d clarations.
- Elle prot ge votre entreprise, vos cadres et vos employ s contre des all gations d pos es par :
 - les employ s;
 - les entrepreneurs autonomes;
 - les b n voles;
 - les  tudiants.

Comment pr senter une demande

Veuillez visiter www.psychology.bmsgroup.com ou contacter BMS pour demander une couverture.

BMS Canada Services de Risques Lt e (BMS)

825 voies Exhibition, bureau 209
Ottawa, ON K1S 5J3

Sans Frais: 1-855-318-6038

Courriel: psy.insurance@bmsgroup.com

Site web: www.psychology.bmsgroup.com

Cette brochure est un r sum  de la couverture et n'est donn e qu'  titre d'information. Les termes et conditions complets de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont d crits dans le libell  de la police, dont un exemplaire peut  tre obtenu aupr s de BMS Canada Risques Services Ltd. (BMS).